

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les registres obligatoires

Le cahier des délibérations

La tenue d'un cahier des délibérations concernant le fonctionnement de la coopérative est **obligatoire**.

Ce cahier doit être distinct du cahier du Conseil des maîtres, du Conseil d'École et d'Administration.

C'est ce registre qui attestera du bien fondé des décisions, et fera foi en cas de litiges ou différends.

Le mandataire local de la coopérative est dépositaire et responsable des archives comptables qui doivent être conservées **dix ans (sauf retour à l'association Départementale dans le cas de fermeture ou de démission volontaire).**

Que faut-il inscrire ?

Les renseignements concernant la coopérative :

Date de création

Désignation du mandataire local signataire du compte

Les délibérations concernant le fonctionnement

Assemblées générales,

Décisions d'achats,

Autres décisions.

Le cahier des délibérations concernant le fonctionnement de la coopérative doit être émarginé par tous les représentants des classes affiliées.

Le cahier d'inventaire

La tenue d'un cahier d'inventaire des biens acquis par la coopérative est obligatoire.

Ce cahier doit être distinct du registre inventariant les biens acquis sur les fonds publics. (État/Région/Département/Commune).

Le matériel acquis ainsi sur les fonds associatifs est propriété de la personne morale regroupant enseignants et enfants, c'est-à-dire l'Association Départementale O.C.C.E.

C'est ce registre et les pièces comptables justificatives qui attestent du bien fondé de la gestion, et feront foi en cas de vol, permettront d'éviter les « pertes de matériel » au départ de l'enseignant ou de différends.

Les décisions d'achats ne relèvent en aucun cas du choix de la Directrice, du Directeur, du Chef d'Établissement ou d'un quelconque administrateur, mais bien **du conseil de coopérative de l'école.**

Le cahier des délibérations atteste du bien fondé des décisions et fait foi en cas de litiges ou différends.

Les sorties

Pour l'organisation de sortie ou de séjour, pensez à demander un devis que vous devrez accepter, auprès de vos transporteurs et vos centres d'hébergement (après avoir vérifié que l'Inspection Académique ait accepté leur habilitation à recevoir des groupes scolaires), précisant le montant des arrhes (non remboursable en cas de résiliation de votre part) ou le montant de l'acompte (remboursable en cas de résiliation). Vérifiez bien avant de vous engager les conditions d'annulation du séjour que le prestataire doit vous communiquer.

Le cahier de comptabilité

Le cahier de comptabilité, conforme au plan comptable général, est un modèle simplifié à l'intention des coopératives ou foyers scolaires, des écoles maternelles, élémentaires et des collèges.

Sur la page de gauche figurent les comptes financiers (classe 5) et sur la page de droite figurent les comptes de charges et de produits (classe 6, 7).

Il est important que ce cahier soit tenu le plus régulièrement possible.

Toutes les pièces justificatives (factures, reçus, remise de chèques, relevés...) sont référencées, collées dans un cahier ou classeur annexe.

Les logiciels de comptabilité

1 – Compta'Coop

C'est le logiciel « officiel » de gestion pour les coopératives scolaires OCCE. Il remplace le cahier jaune de comptabilité.

Prix de la licence : 9 €/an

2 - CAHIER de COMPTABILITÉ – Classeur Open Office

Il remplace le cahier jaune de comptabilité ; se renseigner auprès de l'AD-O.C.C.E.

Tous ces documents doivent être conservés à l'école et pourront être consultés sur place



INFO COOP 32
N°64
Septembre 2014
Bulletin d'information des coopératives scolaires du Gers
AD OCCE du Gers Chemin de la Réthourie 32000 AUCH
et fax : 05 62 61 27 85 ad32@occe.coop http://www.occe32.net

Ce bulletin contient avant tout des projets pédagogiques. Il est destiné à toutes les classes : merci de le faire circuler auprès de l'ensemble de l'équipe enseignante.

SOMMAIRE

Vie associative
.....p. 2

PROJETS 2014-2015

Vivre la culture.....
.....p.3

Lire et écrire avec plaisir
.....p.4

Connaître les Droits de l'Enfantp.5

Comprendre les images
.....p.5

Sciences et coopération
.....p.6

Des outils pédagogiques
.....p.7

Infos juridiques
.....p.8

Editorial par Isabelle FASSI
Roxanne TILMANT-GUYON

L'ALAE contre ou avec l'ÉCOLE ?

La réforme des rythmes, mise en place durant l'année 2013/2014 dans bon nombre d'écoles gersoises, se généralise à la rentrée.

Outre les soucis matériels qu'elle engendre, elle demande de mener une réelle réflexion sur le nécessaire partenariat entre périscolaire et scolaire, entre animateurs et enseignants.

Or, ce qui pourrait sembler aller de soi, dans l'intérêt de l'Enfant, est loin de l'être. Dans de nombreuses structures, les temps et les espaces sont cloisonnés, hiérarchisés.



© M. Cambon / Revue JPA

Pourtant, ce sont bien les mêmes enfants qui passent de l'ALAE à l'école et de l'école à l'ALAE.

L'acronyme « A.L.A.E » correspond en tout point au souhait de l'éducation populaire de travailler en partenariat avec l'éducation nationale car il s'agit bien d'un Accueil de Loisirs ASSOCIÉ à L'École.

Mais à chaque lieu, à chaque temps ses règles, ses activités, ses prérogatives : surtout ne mélangeons pas les genres ! Dans certains cas, aucun dialogue n'est envisageable !

Pourquoi ? Parce que certains ont peur de dénaturer leur travail d'enseignant et d'y perdre en efficacité ? Parce que le projet fait peur ? Parce qu'ouvrir sa classe effraie ?

Mais, « *l'enfant est un sujet qui ne se limite pas à l'élève, son éducation ne commence ni ne s'arrête aux portes de la classe.* »* [suite page 2]

Vie associative

La pédagogie coopérative vous intéresse ? Vous avez envie d'y réfléchir ? Nul besoin d'être docteur en sciences de l'éducation, nous nous nourrissons de l'expérience de classe de tout enseignant engagé dans des pédagogies de projet, qui ont le souhait de partager leurs expériences...

Faites vivre la coopération à l'École, travaillons ensemble !

Suite éditorial page 1 :

Il est possible de penser les temps de l'Enfant dans leur globalité, de construire un projet où chacun occupe une place, dans la continuité et la complémentarité.

Le projet éducatif territorial (PEDT), « mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité **avant, pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, **la complémentarité des temps éducatifs**. » circulaire n° 2013-036 du 20-3-2013.

Il est tout à fait possible de faire de l'École un lieu de vie où tous les acteurs apportent leur contribution à l'épanouissement des Enfants.

Même si Ecole et Alae ont des identités propres, leurs missions éducatives sont complémentaires.

Notre objectif est de « *construire ensemble la complémentarité éducative* », de « *donner sens à la notion de « chaîne éducative » en articulant les personnes, les espaces et les temps comme autant de maillons.* »**

C'est dans cette perspective de « courant continu » que l'OCCE peut s'inscrire en proposant des projets fédérateurs accessibles à tous et en permettant la mise en place d'une réelle coopération entre les différents acteurs du système.

Ici, un Alae fabrique les décors pour le spectacle de la classe dans le cadre du projet Théâ. Là, l'Alae participe au « Jeu de piste littéraire » et s'expose à la médiathèque du village. Là encore, ce projet est mené conjointement entre animateurs et enseignants.

Ces pratiques ne sont pas encore en nombre suffisant mais partout où le partenariat fonctionne, les grands gagnants sont les Enfants car ils vivent ces projets comme des moments de partage, de complicité, de coopération.

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »***

Roxanne TILMANT-GUYON, directrice de l'ALAE de Lussan
Isabelle FASSI, directrice de l'école de Lussan

* Véronique CASTRO, Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège, Préface du Guide pour un partenariat école et alae

** Nathalie Costantini, Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ariège, Préface du Guide pour un partenariat école et alae

*** Kofi Annan - né en 1938 - Discours à l'Assemblée générale de l'ONU - 24 Septembre 2001

Assemblée générale nationale de l'OCCE

Tenue à la Bourboule du 20 au 22 mai 2014, elle a abordé les grands enjeux de notre mouvement : mieux accompagner les coopératives au quotidien, en faisant face aux restrictions budgétaires...

Vous pouvez trouver le compte-rendu détaillé sur notre site internet.

Des outils pédagogiques

L'agenda coopératif

[http://www.occe32.net/annee_encours/agendaCoop.html]

L'agenda coop est avant tout...un agenda. Les élèves y découvrent en plus, chaque jour, une question et une activité pour :

- apprendre à se connaître et s'estimer
- aller vers les autres et mieux les respecter,
- développer des projets pour leur classe
- s'ouvrir au monde



Il est disponible pour les cycles 1, 2 et 3 (voir bulletin de commande). Nous pouvons, à la demande, organiser une découverte de cet outil pour une équipe pédagogique.

Il crée les conditions d'un climat de classe serein, pour les enfants et les enseignants, pour que chaque journée de classe soit agréable et permette de finalement passer plus de temps à...apprendre !

Jeux coopératifs

Vous pouvez emprunter, gratuitement, une malle de jeux coopératifs (une par cycle) pour la durée d'une période scolaire. L'animateur de l'OCCE peut animer votre 1ère séance. Vérifiez la disponibilité de la malle sur notre site internet.

La coopération au quotidien

[http://www.occe32.net/annee_encours/cooperation.html]

La coopération est la base de notre engagement pédagogique et ce qui relie toutes nos actions. Nous souhaitons recueillir tous les témoignages montrant les réussites et les difficultés de la pédagogie coopérative. Notre site internet en comporte quelques-uns. Nous souhaiterions mettre en place durant l'année scolaire 2013-2014 des moments d'échange, de formation sur les pratiques coopératives. Nous sommes preneurs de vos remarques pour les réaliser.

Inscriptions aux projets

L'OCCE est également prête à vous soutenir, en terme d'animation et de réalisation, sur tout projet coopératif que vous souhaitez mettre en place.

Le plus simple, pour vous et pour nous, est l'inscription en ligne. Cela nous permet une gestion plus rapide et plus efficace. En outre, elle vous permet de connaître toutes les classes inscrites au même projet que vous, avec leurs coordonnées pour pouvoir établir une correspondance éventuelle. Vous pouvez également par un simple clic envoyer un message à l'ensemble des classes.

L'inscription à plusieurs projets se fait en une fois. Vous recevez immédiatement un message électronique qui vous confirme l'inscription avec un numéro qui vous est attribué automatiquement ; il vous permet de modifier votre fiche à n'importe quel moment (ajout d'un projet, changement d'adresse électronique...).

Les inscriptions sont annuelles et vous devez vous inscrire de nouveau même pour les projets (À la découverte du patrimoine gersois par exemple) qui courent sur plusieurs années.

Sciences, écologie et coopération

Coop Maths Cycle 2, éveiller la curiosité mathématique autrement

[http://www.occe32.net/annee_encours/mathematiques.html]

Après deux années d'énigmes endiablées, nous n'avons pas pu mener l'année 2013-2014 correctement.

Nous n'avons pas les moyens humains de conduire ce projet qui rencontrait pourtant un écho certain dans les classes.

L'idée était de proposer aux élèves du cycle 2 un jeu de piste mathématique inspiré du rallye mathématiques du cycle III. Des énigmes sont envoyées aux classes ; elles doivent être résolues par les élèves seuls.

Avis donc aux amateurs, nous avons un cadre, mais pour que ce projet existe cette année, nous avons besoin d'enseignants bénévoles...

Écoles fleuries, pour apprendre en jardinant

[http://www.occe32.net/annee_encours/ecoles_fleuries.html]

Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet commun, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant, tels sont les éléments clés de l'opération Ecoles Fleuries, Apprendre en Jardinant.



Au niveau départemental, un prix est accordé à toutes les écoles participantes le jour de la visite des membres de l'OCCE et des DDEN. Chaque année 1 ou 2 dossiers sont envoyés concourir au niveau national. Plusieurs écoles gersoises ont obtenu des prix nationaux.

Il ne vous aura pas échappé que la circulaire du 29 mars 2007, parue au BO n°14 du 5 avril 2007, nous rappelle que l'Education au Développement Durable fait partie intégrante de la formation initiale de tous les élèves, de la maternelle à la Terminale. Alors, pourquoi pas dans votre coopérative ?

Une mallette d'ouvrages sur l'environnement est disponible dans nos locaux. Vous pouvez l'emprunter pour une durée d'une période. Réservation au 05 62 61 27 85, disponibilité visible sur le site internet.

Nous vous aidons à monter votre projet sur demande.

Le journal éco-citoyen : Infos Ecolos 32

[http://www.occe32.net/annee_encours/report_ecocitoyen.html]

Envoyez-nous vos articles écolos et/ou citoyens ! Le journal est ensuite envoyé à toutes les classes participant à des projets OCCE, ou qui le réclament.

Infos Ecolos 32 est l'occasion pour les enfants, de voir leurs travaux édités dans un journal, d'être lus par d'autres enfants. La contribution ne donne pas de travail supplémentaire à la classe, car elle prend le plus souvent la forme d'un compte rendu de visite ou d'activité.

De plus, nous proposons d'initier une classe aux médias en entrant dans la peau d'une rédaction : écrire les chapeaux des articles, l'éditorial, choisir l'ordre des articles, voire mettre en page. La classe est accompagnée par l'OCCE dans ce travail essentiel d'éducation aux médias.



Vivre la culture

Théâtre

[http://www.occe32.net/annee_encours/theatre.html]

Cette année, les classes de cycle 3 et du secondaire sont invitées à se plonger dans l'univers d'un auteur (Sylvain Levey est pressenti pour 2014-2015, à confirmer).

La philosophie reste fidèle à celle des années précédentes : le texte est un prétexte et la démarche de création permet à tous les enfants de s'impliquer dans un projet collectif.

Théâtre invite à créer, coopérer, atteindre un objectif commun fort qui, selon les classes participantes, **change radicalement l'atmosphère du groupe classe**.

Dire, lire et écrire deviennent des objectifs motivants.



CM2 de Pont-National lors des rencontres départementales au théâtre d'Auch

En début d'année, les enseignants sont invités à s'initier à des exercices d'expression pour apprivoiser le langage théâtral ou chorégraphique. Ils peuvent ensuite être accompagnés tout au long de l'année par notre animateur OCCE.

Les enfants et les enseignants sont accompagnés par des artistes pour développer une démarche artistique, mais aussi pour rencontrer les œuvres et les artistes (nous devrions pouvoir faire venir Sylvain Levey, auteur national Théâtre cette année).

Nos partenaires nous aident à vous prêter des séries de livres (Adpl, Cddp), à vous offrir des ateliers menés par des comédien(ne)s (Adda), à accueillir les rencontres départementales au théâtre d'Auch (Unicef, Auch, ville amie des enfants).

Appelez-nous pour plus de précisions, c'est un projet ambitieux, mais très dynamisant pour une classe.

Lire et écrire avec plaisir

Ecrits tournants

[http://www.occe32.net/annee_encours/ecritsTournants.html]

Nous invitons les classes à écrire une histoire collective, par groupe de 2 ou 3, selon leurs objectifs.

Chaque participant au groupe d'écriture amorce son histoire lors de la 1^{ère} période. Avant chaque vacances, chacun envoie son chapitre à la classe suivante, qui poursuit l'œuvre collective lors de la période suivante.

Tous les participants sont unanimes : un projet exigeant, mais ô combien fédérateur et motivant pour les enfants !

Ce projet peut s'articuler avec Etamine, projet national Occe pour que vos jeunes auteurs soient lus dans toute la France (lire ci-dessous) !



En 2013-2014, les productions se sont terminées en toute fin d'année, laissant trop peu de temps aux classes pour profiter de leurs œuvres. Nous proposons donc cette année de commencer dès la rentrée, afin de terminer plus tôt. Ainsi, les classes pourront également participer à Etamine. Ce n'est pas un travail supplémentaire, mais une mise en valeur des productions.

Étamine (Cf document national)

[http://www.occe32.net/annee_encours/etamine.html]

Vous écrivez déjà dans votre classe ? Vous cherchez un moyen de valoriser ces productions ? Inscrivez votre classe à l'opération Étamine, comme comité de lecture (vous devrez évaluer les productions d'autres classes), ou comme classe auteur.

Les écoles inscrites seront contactées par l'AD 32 pour une aide ponctuelle (mise en page, reliure, écriture coopérative) ou pour des rencontres entre auteurs et lecteurs.

Quelques pistes de travail :

Afin de rendre toute sa place à l'objet livre, et en priorité pour les classes participant à Etamine, nous sommes en train de travailler sur des ateliers de reliure et de création de papier recyclé. L'objectif est de vous proposer des malles de prêts et de venir vous aider en classe. Contactez-nous !

Agis pour tes droits

L'OCCE soutient le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » des Francas : il est l'occasion pour les enfants et les jeunes de réfléchir au respect et à la mise en œuvre de leurs droits à travers la réalisation d'affiches. Il est ouvert à tous (écoles, IME, Collèges, CLAE, ALSH, ...)

Le thème de cette année : « 25 revendications pour bien grandir », en écho au 25^e anniversaire de la CIDE.

Le 3 octobre : clôture des inscriptions aux Francas du Gers.

Toutes les affiches devront être envoyées avant le 4 novembre aux Francas du Gers.

Le jury départemental se réunira à la mi-novembre et la remise des agendas aura lieu lors du Forum des Droits de l'Enfant, les 7 et 8 avril 2015, à Auch.

Pour plus d'informations : e.ramounet-francas32@orange.fr

Comprendre les images

Créations audiovisuelles

[http://www.occe32.net/annee_encours/audio_video_CDDP.html]

L'OCCE et le CDDP vous aident à monter des projets audio, vidéo ou film d'animation : un soutien matériel et une aide à l'animation en classe vous sont proposés.

En 1^{er} lieu, les enseignants sont initiés aux aspects techniques (prise d'images, de son) et pédagogiques : écrire un synopsis, un scénario, un storyboard, afin de pouvoir réaliser, puis monter.

En classe, l'OCCE et le CDDP proposent de se familiariser avec l'image animée aux travers d'objets optiques et de premiers essais d'animation.

Ensuite, les classes avancent en autonomie sur l'écriture. Les classes sont ensuite accompagnées de nouveau pendant la phase de prise d'image et de son. En 2014, deux productions ont été projetées lors du Forum des images, organisé par Ciné 32 et la DDCSPP : émotion et émerveillement des enfants garantis !

Il est également possible de participer au festival de vidéos scolaires de l'Occe : Lire et Ecrire des images.

Que ce soit au niveau départemental ou national, nous vous accompagnons sur tout type de productions : diaporamas sonores (une forme très riche où on retrouve tous les aspects de la création audiovisuelle), films, films d'animation, radio...

Lire et Ecrire des Images (voir document national)

Le festival Lire et écrire des images assure la promotion et la diffusion de productions d'élèves, de la maternelle au lycée.

Les objectifs de ce projet sont :

- Susciter la production, la diffusion et la critique d'images fixes ou animées en milieu scolaire.
- Eduquer activement au langage audiovisuel.
- Mettre à la disposition des jeunes un moyen original d'expression et de communication.

De nombreuses classes réalisent des œuvres audiovisuelles. Vous pouvez vous inscrire comme classe auteurs mais aussi **pour une 1^{ère} fois, comme classe spectateurs. Vos élèves devront dans ce cas, devenir des « critiques cinématographiques »**.



Atelier prise de vue à l'école Pasteur de Fleurance